



FlyCam
Aéroport de Toussus le Noble

Responsable : Philippe Vurpillot
philippe.vurpillot@flycam.fr
tel : 06 17 91 23 68

Le drone évolue dans l'espace aérien, comme les avions, hélicoptères, planeurs ou ULM, pour cela il doit respecter la réglementation aérienne. Elle est gérée par la DGAC Direction Générale de l'Aviation Civile qui impose au pilote des règles strictes autour d'un aéroport.

NOS PRESTATIONS :

Une gestion rapide de bout en bout

Un engagement à fournir des clichés dans les meilleurs délais

Prise de rendez-vous, logistique, autorisations et envoi des documents.

Un prix forfaitaire

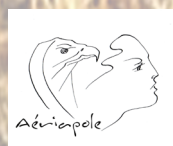
Un forfait photos packagé: livraison de 10 clichés au format .JPEG

Sont inclus :

- Frais de déplacement
- Formalités administrativespréfecture et/ou contrôle aérien :
en fonction des démarches à effectuer.
(attention aux délais minimum de 5 jours en préfecture)



Avec la participation d'Aériastory
Association reconnue d'intérêt général
« Pour la préservation et la valorisation du patrimoine aéronautique. »
aeristory@gmail.com
<http://aeristory.blogspot.com>



Dans un concept Aériapole, d'Economie participative locale.
« Etre acteur dans son environnement autour d'un aéroport mythique »
<http://aeripole.blogspot.com>

DRONES CULTURE

Assistance aux agriculteurs avec drones

autour d'un aéroport



UN PARTENARIAT DURABLE ET LOCAL

Objectifs

- Bâtir une relation sur le long terme
- Apprendre et construire ensemble
- Être pragmatique et proposer rapidement un package
"quick win"

ROADMAP

- Phase 1
Notre "quick win " Dégâts aux cultures
 - Des constats rapides et irréfutables en assistant les agriculteurs dans leurs échanges avec les assureurs.
 - Disponibilité immédiate en mode réactif.
 - Disponibilité en mode préventif.
- Phase 2
Suivi des levées de semis, étude du stress hydrique et état sanitaire des cultures sur des périodes à établir
- Phase 3
Surveillance des oiseaux et du gibier en accord avec les agriculteurs selon la législation (s'il faut effrayer les oiseaux).



CONSTATS DÉGÂTS CULTURE

Au service des agriculteurs
dans la relation avec les assureurs

Grâce à l'utilisation des nouvelles technologies



- Un constat objectif
- Fourniture de clichés permettant l'évaluation des dégâts sur une base "irréfutable"
- Réactivité –Rapidité
- À constatation par les agriculteurs -> Prise de rendez-vous dans les 12 heures
- Intervention aux premiers délais disponibles (en fonction des démarches administratives et autorisations)
- Livraisons des clichés dans les 24 h ouvrées

**Donner des arguments objectifs aux agriculteurs
dans leurs échanges avec les assureurs.**